

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Handsteril OG

Type(s) de produit: TP01 - Hygiène humaine

Numéro de l'autorisation: EU-0027707-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0027707-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Handsteril OG
Disinfection for Hands OG
2-Propanol 70%
Isopropylalkohol Königseer Biozid
Isogel Königseer Biozid Plus
Isogel Königseer Biozid
ISO 70
Brensolv K68
Isopropanol 70 Biocide
Isopropanol 70
Hand- und Oberflächendesinfektion

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Brenntag GmbH
	Adresse	Messeallee 11 45131 Essen Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0027707-0000 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0027707-0003	
Date de l'autorisation	07/12/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	30/11/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	ExxonMobil
Adresse du fabricant	4999 Scenic Highway LA 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	4999 Scenic Highway LA 70897 Baton Rouge, Louisiana États-Unis
Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Shell Nederland Raffinaderij B.V.
Adresse du fabricant	Vondelingenweg 601, Vodelingenenplaat 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Vondelingenweg 601, Vodelingenenplaat 3196 KK Rotterdam Pays-Bas
Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	INEOS Solvents Germany GmbH
Adresse du fabricant	Römerstrasse 733 47443 Moers Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Römerstrasse 733 47443 Moers Allemagne
	Shamrockstraße 88 44623 Herne Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70

2.2. Type de formulation

Méta-RCP 1 : CL - Gel de contact ou liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les vapeurs.

Éviter de respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler CENTRE ANTIPOISON/médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation 1 – Gel de contact ou liquide - Désinfectant hygiénique pour les mains - Utilisateur professionnel

Type de produit	TP01 - Hygiène humaine
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Sans objet
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries (y compris les mycobactéries) Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Levures Nom commun: - Stade de développement: - Nom scientifique: Virus à enveloppe Nom commun: - Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur À utiliser dans les domaines privé, public, industriel et des soins de santé ainsi que dans les domaines d'activités professionnelles.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe sur les deux mains, frottement Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Application de 3 ml sur une main puis humidification et frottement des deux mains pendant 60 secondes par application. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Jusqu'à 25 désinfections par jour, 5 jour(s) par semaine
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	• Bouteille PEHD : 0,1 l - 2,5 l ; (Bouchons à vis (PEHD) ou bouchons (PP) ou bouchons de pompe (PP) ou bouchons de pulvérisateur à gâchette (PP) ou bouchons de sécurité (PP)) • Bidon PEHD : 5 l - 60 l ; (Bouchons à vis (PE/PEBD/PEHD) ou bouchons de sécurité (PEHD)) • Fût PEHD : 200 l ; (Bouchon en plastique avec système d'évent (PEHD) ou bouchon en plastique pour robinet (PEHD) ou robinet en plastique (PEHD) ou capuchons d'étanchéité (PEHD))

• Conteneur pour GRV PEHD : 1000 l ; (Bouchons à vis (PEHD))

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- 1) Pour usage professionnel uniquement.
- 2) Les produits doivent être secoués avant utilisation.
- 3) Appliquer uniquement sur mains sèches et visiblement propres.
- 4) Pour la désinfection des mains, verser un gel ou un liquide prêt à l'emploi (3 ml) dans la paume d'une main et humidifier entièrement la surface des deux mains et les frotter pendant 60 secondes par application.

5.2. Mesures de gestion des risques

- 1) Éviter le contact avec les yeux.
- 2) Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- 3) Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 4) Pour le remplissage, utiliser un entonnoir.
- 5) La mesure d'atténuation des risques personnels suivante peut être envisagée pour la procédure de remplissage à moins qu'elle ne puisse être remplacée par des mesures techniques et/ou organisationnelles :
L'utilisation d'une protection oculaire pendant le remplissage du produit est recommandée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- 1) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOLSON ou un médecin.
- 2) EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOLSON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- 1) Produit : L'élimination avec les déchets ménagers est interdite. Élimination spéciale requise conformément à la réglementation locale.
- 2) Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.
- 3) Contactez les services d'élimination des déchets.
- 4) Emballages contaminés : Vider soigneusement les emballages contaminés. Ceux-ci peuvent être recyclés après un nettoyage complet et approprié. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même façon que le produit.
- 5) Ne pas brûler et ne pas utiliser de chalumeau sur un fût vide. Risque d'explosion.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Stocker dans un endroit bien ventilé.
- 2) Tenir au frais.
- 3) Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- 4) Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 5) Durée de conservation : 24 mois

6. Autres informations

Le produit contient du propan-2-ol (n° CAS : 67-63-0) pour lequel une valeur de référence européenne de 129,28 mg/m³ pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.